

ciales nous les acceptons par économie et par respect pour l'autonomie provinciale.

“ Mais, et c'est là que se démontre toute l'habileté du jeu, ne pourriez-vous pas, a-t-il dit aux provinces, égaliser votre mode de suffrage, votre règle de qualification pour que le système présente au moins de l'uniformité.”

Le grand dictum, *one man, one vote*, tout census, est bien une des devises chères aux descendants de la grande école de l'*Avenir*.

C'est au gouvernement Laurier que nous devrons ce progrès dans la province de Québec.

Québec avec la vieille conception catholique et conservatrice de l'aristocratie terrienne n'aurait jamais osé seul se débarrasser du préjugé suranné de l'influence plutocratique. Dans notre province, l'idée innée, inculquée par l'instruction religieuse des collèges et séminaires c'est que le propriétaire doit avoir plus de droits de votes que le fermier, que le riche doit avoir plus de droits de vote que le pauvre.

“ Voyez, dit-il, la majorité des provinces pratique le suffrage par tête, pourquoi Québec ne suivrait-il pas cet exemple qui donne dans Ontario les meilleurs résultats ? ”

Et tout le monde de dire, pourquoi pas ?

Rien de logique ne peut être invoqué en faveur du maintien de l'ancien système, et aujourd'hui le changement si naturel que le *Globe* a pu annoncer d'une manière quasi-officielle que si M. Marchand arrivait au pouvoir le 11 mai son premier soin serait de faire passer à Québec une loi instituant le suffrage par tête comme il fonctionne dans Ontario.

Si cela s'opère, la loi fédérale du cens électoral ne sera pas un pli pour passer à Ottawa et nous aurons bientôt à Québec et à Ottawa une loi électorale égalitaire et démocratique que nous devrons au parti libéral.

Nous avions donc raison de dire que le vieux programme rouge peut sembler sommeiller, mais qu'il n'est pas mort.

Il s'est fait agneau, mais il pourrait bien lui repousser des crocs.

VIEUX ROUGE.

## TOUS LES MEMES

A l'assemblée extraordinaire des curés du diocèse de Québec, à l'Université Laval, le 19 courant, le délégué apostolique, en réponse à l'adresse qui lui a été présentée, a fait les remarques suivantes :

Je dois vous dire que nous comptons beaucoup sur la coopération des catholiques, pour ramener cette ère de concorde que vous venez d'acclamer. Coopérer avec le Pape ne consiste pas à se provoquer mutuellement, soit par des écrits, soit par des paroles ou à envenimer les esprits par des discussions acrimonieuses. Pour coopérer avec le Pape, il ne faut pas essayer de rabaisser l'autorité sacrée des évêques, qui est toujours en harmonie avec l'autorité du Pape. En vérité, cette manière d'agir, n'est pas de nature à préparer les voies de celui qui élève la voix pour enseigner les principes de la vérité et établir le règne de l'amour et de la paix. Le devoir des catholiques de tous les partis politiques est très clair en ce moment: C'est d'attendre avec confiance et d'accepter avec joie la direction du chef de l'Eglise, qui surveille diligemment les intérêts religieux de ses enfants

C'est bien toujours la même chose. Les catholiques sont priés de se taire et d'attendre avec confiance qu'on les roule.

Avec tout le respect que nous professons pour l'envoyé extraordinaire de Léon XIII, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, qu'il dit absolument ce que tous les évêques de la Province ont dit bien avant lui : Taisez-vous, soumettez-vous et obéissez.

Nous devons ajouter qu'il s'est servi d'expressions plus mitigées, mais au fond, c'est bien la même doctrine.

Les ouailles sont créées pour payer et les pasteurs pour jouir.

Aujourd'hui, Baptiste est écrasé sous le poids des impositions de toutes sortes, et il commence à regimber. La voix autorisée de l'épiscopat Canadien n'étant plus suffisante pour le ramener dans la voie des